

## RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2363 - MARDI 21 JUILLET 2015

## Infrastructures

# Un nouveau quartier administratif en plein cœur de Kinshasa

Le président Kabila a inauguré officiellement, ce lundi 20 juillet, l'immeuble de neuf étages devant abriter plusieurs ministères stratégiques du gouvernement central ainsi que les services techniques et plusieurs salles de réunion. Du côté de l'Exécutif national, l'on s'est félicité de cette acquisition qui permet à l'Etat de devenir propriétaire au lieu de continuer à louer les bâtiments auprès des privés.

Le nouvel immeuble construit sur une période d'une année occupe une superficie de 23000 m<sup>2</sup>. Il est financé sur fonds propres du Trésor public. Mieux, le projet est une initiative congolaise, de la conception à la réalisation. En termes de retombées, la remise du bâtiment aux nouveaux bénéficiaires permettra d'accroître la productivité à travers l'amélioration du cadre de travail.



Page 12

Coupure du ruban par Joseph Kabila lors de l'inauguration de l'hôtel du gouvernement

## AÉROPORT DE N'DJILI

## La gestion de l'aérogare modulaire échappe à la RVA



L'aérogare modulaire de l'Aéroport international de N'djili.

Près d'un mois après l'inauguration de la nouvelle tour de contrôle et de l'aérogare modulaire construites à l'Aéroport international de N'djili, des voix continuent à s'élever pour dénoncer la gestion de cette dernière structure par une nouvelle équipe de supervision mise en place par l'arrêté ministériel du 7 juillet au

détriment de la Régie des voies aériennes (RVA). Alors qu'il y a peu cette entreprise publique s'était réjouie de compter ces nouvelles installations parmi ses sources de recettes, il appert que même leur sécurité est confiée à une société privée de gardiennage, contrairement à l'ordre opérationnel du ministre de l'Intérieur.

Le souhait est que le gouvernement rétrocède la gestion entière de cette aérogare à la RVA. À noter que les membres de la nouvelle équipe de supervision bénéficient des indemnités et autres avantages liés à leur mission lesquels sont fixés par la RVA en accord avec le gouvernement.

Page 12

## ENJEUX POLITIQUES

## Le PALU aura son candidat à la présidentielle de 2016

Que reste-t-il encore de l'alliance entre la Majorité présidentielle (MP) et le Parti Lumumbiste unifié (PALU), mieux, entre Joseph Kabila et Antoine Gizenga ? Cette question reste posée s'il faut s'en tenir à la dernière note circulaire signée au début du mois par le patriarche du Kwilu. L'ancien Premier ministre de Kabila a, en effet, signé à travers cette note, son divorce politique avec le président de la République en exigeant, au nom de son parti, le respect du délai constitutionnel en ce qui concerne l'élection présidentielle de 2016.

Explicitant la pensée du patriarche du Kwilu, Jean-Claude Mashini, secrétaire permanent adjoint du PALU a indiqué clairement que son parti s'oppose à un troisième mandat en faveur de Joseph Kabila. Cadre du Palu, Adolphe Muzito serait pressenti comme le candidat du PALU à la présidentielle de 2016.

Page 12

## RELIGION

## Clôture du mois de Ramadhan à la communauté musulmane Ahmadiyya

Page 13



## ÉDITORIAL

## Nouvelle étape

Le moins que l'on puisse dire, trois jours après que le Dialogue national s'est achevé à Sibiti, c'est qu'il suscite un intérêt certain chez ceux-là même qui, hier encore, doutaient de son utilité, de son intérêt pour la nation congolaise. Même s'il n'a pas résolu, et ne pouvait d'ailleurs résoudre aucun des problèmes qui se trouvaient inscrits à son ordre du jour, il les a abordés et traités sans faux-semblant, tenant ainsi le pari qu'il s'était lancé à lui-même de débattre librement de tous les sujets relatifs à la gouvernance publique.

Le Dialogue national s'étant prononcé sans équivoque pour un changement de la Constitution qui nous régit depuis 2002, notre pays va donc aborder une nouvelle étape du processus conduisant à cette réforme fondamentale. Comment s'y prendra-t-il ? Nul ne saurait encore le dire puisque la décision se trouve entre les mains de la plus haute autorité de l'État, c'est-à-dire le Président de la République. Mais étant donné l'attention que celui-ci a donné jusqu'à présent aux différents acteurs de la société, l'on peut tenir pour certain que le peuple congolais lui-même sera invité à se prononcer sur le fond de la réforme projetée.

Sauf évènement aussi imprévisible qu'improbable, tout indique aujourd'hui qu'un référendum sera organisé dans les mois à venir pour approuver ou rejeter le changement institutionnel dont le Dialogue national vient d'approuver le principe. Loin de s'achever, comme l'espéraient sans le dire les tenants de l'opposition radicale, le débat va s'amplifier à l'échelle nationale et portera, entre autres, sur les questions fondamentales telles que l'équilibre des pouvoirs, la réorganisation de l'Exécutif, la représentation des institutions traditionnelles au sein du Parlement, le statut de l'opposition, le rôle de la diaspora, la décentralisation.

Si, comme tout le laisse à penser, le calendrier instauré par la Constitution de 2002 est respecté, nous serons appelés, nous simples citoyens, à nous prononcer dès le début de l'année prochaine sur chacun de ces sujets et sans doute aussi sur bien d'autres. Et nous en sommes heureux car notre jeune démocratie, si elle a permis au Congo de se reconstruire, a besoin indiscutablement d'être adaptée aux réalités du temps présent.

Les Dépêches de Brazzaville

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Le Congo peaufine sa politique et sa stratégie

Hormis le document sur la politique de développement durable qui a été validé, celui sur la stratégie fera encore l'objet d'amélioration afin que soient intégrées toutes les contributions des acteurs concernés.

La Commission nationale de développement durable a présenté son travail le 18 juillet à Brazzaville devant toutes les administrations impliquées et quelques membres du gouvernement.

En effet, ces deux documents sont des outils de planification et d'orientation. Ils permettront à la République du Congo de promouvoir un développement harmonieux, basé sur la gestion rationnelle des ressources naturelles et la prise en compte des dimensions environnementales et sociales dans les plans et politiques économiques.

La politique se base sur la volonté politique, la bonne gouvernance, la justice, l'équité et la gestion durable des ressources naturelles. Le rôle, la responsabilité et les articulations entre les différents acteurs, ainsi que les moyens de financement sont développés dans le document de politique nationale.

Quant à la stratégie, sur laquelle est assise cette politique, quatre axes sont définis : gérer rationnellement les ressources naturelles ; améliorer durablement la gouvernance ; développer et moderniser durablement les infrastructures et les services sociaux de base ; diversifier durablement l'économie.

La commission a fait quelques propositions sur la manière de financer les différents axes identifiés. Elle cite l'État qui a la plus grande part, soit 60%

; les financements à travers les contrats multilatéraux, bilatéraux, et aussi à travers d'autres mécanismes existant dans le pays. On cite les fonds et les apports du secteur privé à travers la responsabilité sociale.

À propos des fonds, ils doivent être capitalisés. Rappelons que l'élaboration de ces documents découle d'une exigence de la communauté

s'agit d'agir différemment car après Rio+20, le monde ne devrait plus s'accommoder des programmes constitués de projets ne se concordant pas sur tout dans l'utilisation des ressources qui ne tiennent pas compte des choix objectifs. Tout devrait se réaliser sous le principe de la coordination. Au Congo, le forum national sur le développement durable



Les membres du gouvernement et le PNUD, photo Adiac

internationale, à la conférence de Rio+20. Le développement durable est considéré tel un chemin menant à une croissance économique pour tous, à la protection de l'environnement, à l'inclusion sociale et à la lutte contre la pauvreté.

« Cette exigence s'impose avec le constat de l'émergence des nouveaux défis : les changements climatiques ; la perte de la diversité biologique ; la dégradation des terres ; les crises énergétiques, économiques, financières et de l'eau », a expliqué le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo. En d'autres termes, il

qui s'est tenu en avril 2013 a marqué le lancement du processus d'élaboration de la stratégie et de la politique nationale. Ce travail a duré deux ans, une tâche ardue pour tous les acteurs impliqués.

La session inaugurale destinée à la validation desdits documents a connu la présence du ministre délégué au Plan et l'intégration régionale, Léon Raphaël Mokoko et du ministre à la présidence en charge de l'Aménagement du territoire, Jean Jacques Bouya. Le représentant du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) était aussi présent à cet atelier.

Nancy France Loutoumba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabozzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence: Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Coordination : Rose-Marie Bouboutou  
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Addhas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## DÉPARTEMENT DU KOUILOU

## Antoinette Sassou N'Guesso, présidente d'honneur de la COFEKO

Une délégation de femmes réunies au sein de la Convergence des femmes du Kouilou (COFEKO) ont rencontré le 16 juillet l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso pour lui annoncer la création de cette association composée exclusivement des femmes originaires du Kouilou.

Après avoir présenté leur civilité à l'épouse du chef de l'Etat, la présidente de cette association, Lucile Ysabel Oba Sauthat a expliqué le mobile de leur visite et le but de la mise en place de cette association. Dans la foulée, elle a annoncé que l'épouse du chef de l'Etat a été choisie comme présidente d'honneur de la COFEKO.

« Nous avons parlé de la culture du terroir. Lorsque nous nous sommes convenues de porter au grand jour notre rêve, la première dame n'a jamais été informée. Mais, aujourd'hui, nous lui avons fait l'honneur de lui expliquer que, Convergence est née, et en tant que fille du Kouilou, elle peut compter sur la disponibilité des filles de la contrée. Ce n'est pas un repli identitaire, mais, il s'agit de mutualiser nos efforts », a indiqué Lucile Sautha Oba à l'issue de la rencontre.

« Nous avons un programme



La photo de famille

d'activité circonscrit en plusieurs modules, entre autres, la culture et le social. Notre association est apolitique, donc, faisant partie de la société civile, qui concourt à l'expression du développement. Nous allons travailler en partenariat avec

la Fondation Congo Assistance que l'épouse du chef de l'Etat dirige », a-t-elle précisé.

La Convergence des femmes originaires du Kouilou, est une dynamique qui regroupe, pour une cause commune, les femmes originaires des départe-

ments du Kouilou et de Pointe-Noire. La Cofeko qui défend ardemment les valeurs de paix au plan national, vise un certain

solidarité au sein des membres. En tant qu'association exclusivement féminine, la COFEKO lutte avec dextérité, contre toutes sortes de violences faites à l'égard des femmes, tout en mettant en exergue de nouvelles stratégies en vue de développer et appuyer les activités génératrices de revenus en milieu féminin.

La COFEKO a comme mission : de promouvoir les valeurs de solidarité et d'unité au sein des femmes natives de cette partie du pays.

La Convergence des femmes du Kouilou est une association apolitique créée le 10 mai 2015. Elle a fait sa sortie officielle le 14 mai à Brazzaville.

Actuellement, elle compte plus de cinq mille membres disséminés dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Dans un proche avenir, la présidente a expliqué que leur association sera représentée également en France où résident plusieurs originaires du Kouilou.

Yvette Reine Nzaba

## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## La société civile régionale pose les bases à Brazzaville

**Le sommet sur le climat (COP21) prévu en décembre prochain à Paris en France a pour objectif de donner naissance à un nouvel accord climatique mondial. Ainsi, la société civile régionale, regroupée au sein d'une plate-forme se réunit à Brazzaville pour préparer sa contribution pour la stabilité du climat mondial.**

Tous ces acteurs clefs participent du 20 au 23 juillet à un atelier régional d'engagement des groupes cibles au processus REDD+ (réduction d'émission liée à la déforestation et à la dégradation des forêts). Sont concernés les communautés locales et autochtones, les organisations de la société civile à travers les réseaux membres de la Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC).

Ainsi, la CEFDHAC qui est un outil de plaidoyer, prépare sa stratégie régionale d'engagement sur la REDD+ dont les discussions font partie intégrante de l'agenda de la COP21, son plan de communication ainsi que son document de position par rapport au nouveau régime climat (en négociation) en vue de l'adoption d'un accord juridiquement contraignant non sans tenir la main pour la bonne gouvernance de nos ressources naturelles.

« En suscitant l'engagement des parties prenantes, nous restons dans la logique de l'amélioration de l'image de marque de nos pays, qui ont compris très tôt, l'intérêt de gérer de façon concertée les forêts denses humides tropicales, dont regorge le bassin du Congo, qui constitue le deuxième plus grand massif forestier tropical du monde après l'Amazonie », a souligné le directeur de cabinet du ministre congolais de l'Economie forestière et du développement durable, Michel Elenga.

En effet, le bassin du Congo est le deuxième poumon écologique mondial sur lequel reposent les espoirs de plus de six milliards de personnes dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Il couvre 37% de la superficie forestière de tout le continent africain, avec une capacité de stockage de carbone variant entre 25 et 46 milliards de tonnes. Cependant, il est confronté actuellement à une menace toujours croissante de déforestation et de dégradation de ses écosystèmes.

Par conséquent, les partenaires d'appui à l'initiative jugent que l'adoption du mécanisme REDD+ matérialise la reconnaissance du rôle des forêts tropicales. Car dans le contexte actuel caractérisé par plusieurs conséquences néfastes du changement climatique, le Bassin du Congo devrait jouer pleinement son rôle de régulateur et de stabilisateur du climat mondial, mais également récolter, en juste compensation, les retombées de son investissement. « (...) la route vers Paris où se tiendra la 21ème Conférence des parties sur les changements climatiques sera bien balisée pour le groupe d'acteurs que vous êtes. Vous serez ainsi capables de faire le plaidoyer auprès des acteurs influents à tous les niveaux (...) avec les arguments les plus pointus et convaincants, intégrant les intérêts des populations », a conclu le représentant des partenaires.

Au nombre des partenaires d'appui de la présente rencontre : le Programme Cameroun de l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le projet GIZ d'appui à la Comifac (Commission des forêts d'Afrique centrale) et le Fonds forestier pour le Bassin du Congo (FFBC).

Nancy France Loutoumba

## Le Congo se prépare pour la conférence de Paris

Pour mieux préparer la participation du Congo à la Conférence internationale sur le climat, dit COP21, qui se tiendra à Paris en France au mois de décembre, le ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Henri Djombo, a amorcé une série de rencontres avec les acteurs. Ainsi, il s'est entretenu le 20 juillet sur la question avec le représentant adjoint du Pnud au Congo, Mohamed Abchir.

Dans leur entretien, le ministre de l'Economie forestière et le responsable du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont discuté de la participation du Congo à cette grande conférence internationale sur le changement climatique.

Dans le fond de la question, les deux personnalités ont évoqué les stratégies à mettre en place, afin de permettre au Congo de faire ses propositions, visant à contribuer à l'avancement du processus de lutte contre le réchauffe-

ment climatique. « Du fait qu'il occupe une place majeure au niveau de la sous-région sur les questions liées au développement durable, le Congo doit se préparer. Nous voulons que le pays aille à ces assises avec des propositions concrètes et des arguments solides afin de prétendre bénéficier des fonds verts qui seront mis à cet effet », a souligné le responsable du Pnud Lumière Jean Félix Issang.

Au cours de cet entretien, le ministre Henri Djombo et son interlocuteur ont aussi fait la rétrospective de la Conférence internationale sur l'exploitation illégale du bois et le commerce illicite des produits de la flore et de la faune sauvage, qui s'est tenue à Brazzaville, il y a quelques mois. Il s'est agi de faire le point du niveau d'avancement des recommandations prises lors de cette conférence, lesquelles ont été approuvées par l'Union africaine.

Firmin Oyé

## DISTRICT DE KIMBA/POOL

## Un accident de route fait une victime et de nombreux blessés

Il était 7 heures, ce lundi 20 juillet, quand un véhicule de transport en commun (TVM) revenant de Kimba s'est retrouvé dans le décor, au village Bangou, faisant une victime.

De sources sûres, cet accident a fait de nombreux blessés qui ont été conduits à Kindamba pour des soins d'urgence avant leur évacuation sur Brazzaville où ils pourront bénéficier d'une meilleure prise en charge médicale. De l'avis des rescapés, l'accident serait dû à un relâchement du système de freinage sur une pente. Le chauffeur, qui compte parmi les blessés, aurait tout fait pour stabiliser le véhicule. En vain. Pour l'heure, le pronostic reste incertain sur le sort de certains blessés vu leur état.

La rédaction





## Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537  
Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: 242 05 747 21 21  
Email : wcsconqobrazza@wcs.org

International Programs  
2300 Southern Blvd  
Bronx, NY 10460  
Tel: 718-220-1387

### AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Caissier  
Basé : à Bomassa

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons 02 Comptables. Ils/elles seront sous l'autorité et la supervision du Chef de Service et Administratif de la Fondation Nouabale Ndoki et travailleront en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Ils/elles auront les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la tenue de la gestion de la petite caisse.
- Effectuer les opérations de paiement
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De Gaulle - Plateau ville)

#### Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

#### Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante: Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Worldlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P. 14537, ou à l'adresse e-mail: wcsconqobrazza@wcs.org au plus tard le 27 Juillet 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N°3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 10 Juillet 2015  
WCS - Congo Program  
151 Avenue General De Gaulle - Brazzaville



## Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537  
Brazzaville, République du Congo  
Téléphone: 242 05 747 21 21  
Email : wcsconqobrazza@wcs.org

International Programs  
2300 Southern Blvd  
Bronx, NY 10460  
Tel: 718-220-1387

### AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Comptable  
Basé : 2 à Bomassa et 1 à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons trois (03) Comptables. Ils/elles travailleront en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Ils/elles auront les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la comptabilité et les tâches financières.
- Effectuer les opérations de paiement (salaires-fournisseurs-prestataires)
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151 Avenue General De Gaulle - Plateau ville)

#### Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

#### Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+4 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Worldlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P. 14537, ou à l'adresse e-mail: wcsconqobrazza@wcs.org au plus tard le 27 Juillet 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N°3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 10 Juillet 2015  
WCS - Congo Program  
151 Avenue General De Gaulle - Brazzaville

## INSERTION LÉGALE

CABINET D'AVOCATS R.A PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, GRE ZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO, IMMEUBLE T.P.I. ? B.P. 5672, TEL. 22 294 07 32 / 05 530 25 24, 05 707 36 34, REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A, au capital de 5.000.000.000 F CFA, siège social, sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P 147, RCCM 07-B-633, Tél. 22 281 58 33 / 22 281 58 34, représenté par Monsieur Serge TONDU Directeur Général, domicilié à qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites.

Il sera procédé, le 1er août 2015 à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit :

#### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL

-La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sis à Pointe-Noire à

l'angle de l'Avenue LIMANI LI NSI croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/PLASCO, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI.

La propriété, objet de la saisie immobilière est cadastrée ainsi qu'il suit :

-Immeuble comportant une (1) villa R+ 1, cadastrée section M, Bloc-, Parcelle N°436 bis A, superficie : 880,21m, MPITA, objet du titre foncier n°24361 ;

Cette Villa moderne comprend :

- Un bâtiment principal à étage R+ 1 ;
- Un bâtiment annexe, à l'arrière ;
- Une grande cour avec jardin ;
- Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres ;
- Une pièce pour se changer et des toilettes extérieures non loin de la piscine ;
- Une bache à eau
- Une niche contenant un grand groupe électrogène ;
- Une aire de stationnement ;
- La Villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres ;

Le lot vendu comprend :

#### Un Bâtiment principal

•Au rez-de-chaussée : une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par deux poteaux de soutène-

ment et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches ;

•A l'étage, sur une même allée : un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant chacune, une salle de bains et une terrasse.

#### Un Bâtiment annexe :

Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

#### MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F CFA seront reçues, par ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes : 250.000.000 F.CFA Soit un total de mises à prix de 250.000.000 F CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 10 juillet 2015

#### Pour extrait

Maitre Patricia BIGEMI

## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« ...L'impunité est la principale cause des violations des droits de l'Homme. Il faut régler le problème de l'impunité ! Et ça, c'est commun à tous les pays ! À tous les pays d'Afrique, je dirais ! »

Maître Jacqueline Moudeïna, collectif des avocats des victimes d'Hissène Habré, RFI, 20 juillet 2015.

« La position des pays africains n'est pas monolithique à l'égard de la CPI. Les chefs d'État, en particulier ceux qui redoutent d'être poursuivis, caricaturent la justice internationale comme un nouvel impérialisme. »

Pierre Hazan, chef de projet de Justiceinfo.net et conseiller spécial en matière de justice transitionnelle auprès du Centre pour le dialogue humanitaire, Le Monde, 22 juin 2015

« En politique comme en vélo, le chemin est semé de difficultés, il faut arriver à maturité. Ce n'est pas qu'une affaire de talent, c'est une affaire de persévérance, de résistance. »

Nicolas Sarkozy, ancien président de France, atlantico.fr, 16 juillet 2015

« Le civisme est alors cette vertu cardinale consistant à préserver le bien public, à s'intéresser à la vie sociale et politique, à se plier aux disciplines nécessaires, à respecter les lois légitimes ainsi que les autorités chargées de les appliquer. »

Pr. Moustapha Kasse, Doyen honoraire, Membre de l'Académie, Sénégal, Le Quotidien, 22 mai 2015

## BEPC 2015

## Les épreuves écrites démarrent aujourd'hui sur toute l'étendue du territoire

Les 97 039 candidats inscrits au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) entament à partir du 21 juillet les épreuves écrites de la session de juillet. Ces candidats qui sont en nette augmentation par rapport à l'année dernière (92 151) seront répartis dans les 333 centres retenus à travers le pays contre 311 en 2014.

Avec 42 780 candidats, le département de Brazzaville compte à lui seul 80 centres d'examen, soit onze de plus que l'année dernière, car les 40 724 postulants de 2014 étaient répartis en 69 centres. Pointe-Noire arrive en deuxième position avec 28 227 prétendants pour 60 centres. Le département de la Bouenza a présenté 4 445 candidats, la Cuvette 3 944, le Niari 3 885 contre 4 362 en 2014, les Plateaux 3 466, le Pool 3 152, la Likouala 2 081, la Sangha 1 920, la Cuvette-Ouest 1 185, la Lékoumou 1 126 et le Kouilou 768 candidats. Les centres de Cabinda et Luanda en Angola ont res-



pectivement 40 et 20 candidats. À quelques heures du démarrage des épreuves, le directeur des examens et concours de l'enseignement général, Jean-Pierre Mbenga, s'est dit confiant quant au bon déroulement de la session, car toutes les conditions sont réunies. Signalons qu'en vue de préve-

Des malles contenant des épreuves écrites n'ir les délits de fraude ou tentative de fraude, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a interdit comme de coutume le port du téléphone portable, de la calculatrice programmable et autres appareils électroniques.

Parfait Wilfried Douniama

## GENDARMERIE NATIONALE

## 262 stagiaires formés à la gestion des crises de grande envergure

La cérémonie de clôture du stage de recyclage des unités de la gendarmerie notamment, ceux servant dans les unités mobiles et d'intervention, de la garde républicaine et certaines unités spécialisées s'est déroulée le 20 juillet, à l'école de la gendarmerie de Bifouity à Brazzaville.

Cette formation qui avait débuté le 23 juin 2015 a permis aux stagiaires d'acquérir des connaissances dans le domaine de la réglementation du maintien de l'ordre, l'exécution des opérations de maintien de l'ordre, de l'intervention professionnelle et la connaissance des cadres d'ordres au maintien de l'ordre. L'organisation de ce stage répondait à une double nécessité, à savoir celle d'améliorer le rendement des unités mobiles et celles d'être en phase avec les prescriptions de la hiérarchie dans la gestion de crise de grande envergure

dans le cadre de la maîtrise de la violence.

« Agir avec professionnalisme dans le cadre du maintien de l'ordre, tel a été l'objectif central de votre stage. Je vous invite par conséquent à ne jamais vous départir du sens de l'éthique dans l'accomplissement de vos missions », a indiqué le commandant de la gendarmerie nationale, martelant que, « lorsque vous serez appelés à remettre la quiétude en quelque endroit où l'ordre est troublé, vous agirez avec maîtrise ; car en même temps que l'on vous portera en triomphe pour avoir secouru, sécurisé et rassuré ; il vous sera jeté la pire des opprobres à la moindre entorse au professionnalisme ».

S'adressant aux stagiaires, le commandant de l'école de la gendarmerie nationale, le colonel Roger Ibata Yombi, a déclara :

ré : « Il vous appartient donc d'être au travail en mettant à la disposition de vos unités respectives, le savoir et le savoir-faire acquis. En sachant compter sur votre engagement pour la bonne pratique sur le terrain ».

Signalons que dans le prolongement de ce stage, il sera organisé à Ouessou dans le département de la Sangha, un exercice de maintien d'ordre grandeur nature qui sera une démonstration de la capacité des apprenants à juguler une situation de trouble à l'ordre public avec maîtrise de la violence. Plusieurs autorités militaires étaient présentes, parmi lesquelles le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny, ainsi que les membres du cabinet du ministère de la Défense.

Guillaume Ondzé

## ABONNEZ-VOUS

## Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09  
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

## Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville  
L'actualité au quotidien

## DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)	5 jours	3 au 7 août 2015
Techniques de rédaction des termes de référence	3 jours	12 au 14 août 2015
Maîtriser les bases de la législation du travail	5 jours	18 au 24 août 2015
Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers	4 jours	24 au 27 août 2015

\* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



## «OPÉRATION MBATA YA BAKOLO»

## Des étudiants répondent à Amnesty international

Le Réseau des leaders des associations des universitaires du Congo (Relauc) a dénoncé le 14 juillet à Brazzaville les accusations faites par l'ONG Amnesty international à l'endroit de la République du Congo et de la police nationale, au sujet des prétendus dérapages constatés lors du déroulement de l'opération «Mbata ya ba kolo».

Le président du Relauc Frédéric Menga s'est indigné du fait que l'ONG Amnesty international a « ridiculisé et accusé gratuitement les autorités congolaises, notamment la police nationale sur cette opération ». Pourtant, a-t-il déclaré, « une commission-mixte a été mise en place pour évaluer et répertorier les dommages causés, en déterminer les responsabilités et chercher la conduite à tenir », a renchéri Frédéric Menga.

Pour le Relauc, cette opération de police n'est qu'une réponse aux revendications du peuple contre la criminalité en milieu urbain, d'une part et d'autre part, elle consiste à encourager les étrangers en situation irrégulière au

Congo à normaliser leurs situations et à rapatrier ceux qui « durant les années ont refusé de se conformer aux lois et règlements de leur pays d'accueil ».

Selon une enquête menée par le Relauc, « beaucoup de temps avait été accordé

aux étrangers pour se procurer les documents de séjour, ce qui se fait très difficilement sous d'autres cieux » et d'ajouter « la jeunesse congolaise exhorte la police nationale à continuer, comme le désire la population, à faire son travail conformément aux lois et règlements de la République ».

Le Relauc a reconnu que lors du déroulement de l'opération « Mbata ya bakolo » plusieurs policiers avaient été radiés des effectifs et d'autres sanctionnés par la plus haute hiérarchie policière pour cause de dérapages.

En outre, ladite opération concernait non seulement les originaires de la RDC vivant au Congo mais également tous les étrangers en situation irrégulière, souligne le Relauc.

Notons que le réseau des leaders et associations des universitaires du Congo (Relauc) est une plateforme d'associations estudiantines composée entre autres de : l'Association des jeunes pour la paix, l'environnement, la démocratie et le développement (Ajped), le Collectif d'étudiants au secours des étudiants congolais (Cesec), la Coordination des organes des jeunes de la société civile du Congo (Cojesco), le Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meec), et l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleco).

Fortuné Ibara

« beaucoup de temps avait été accordé aux étrangers pour se procurer les documents de séjour, ce qui se fait très difficilement sous d'autres cieux »



## Annnonce Total E&P Congo

### Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00.

Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015

09h – 11h30: Mathématiques  
14h – 16h30: Français

- Mardi 11 Août 2015

09h – 11h30 : Physique chimie

**Attention :** les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



DDEPSA

TOTAL E&P CONGO



## Promo formations Bureautique

2 formations achetées, la 3<sup>ème</sup> à MOITIÉ PRIX

Word
 Powerpoint
 Excel
 Outlook



Améliorez les performances informatiques de vos salariés à moindre coût!!

Pointe-Noire (+242) 06 510 50 95 / 06 892 55 86  
Brazzaville (+242) 22 611 29 16 / 06 518 8841

[www.skytic.cg](http://www.skytic.cg)



**Assurances et Réassurances du Congo**

*Soyez rassurés avec nos services!!*

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Vieillesse
Assurance Global Risque	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence RDC Avenue de la Liberté - Congo - Tél : (+242) 22 611 29 16 / 06 518 8841  
Agence PNR : 123, Avenue Tazenda - Pointe-Noire - Tél : (+242) 22 281 46 43 / 06 02 86  
Email : [assurances@arcc.cg](mailto:assurances@arcc.cg) - [www.arcc.cg](http://www.arcc.cg)

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins



## ANALYSE

## Régulation des crises institutionnelles de la Cité, les vertus de la Palabre africaine

Le Dialogue National (DN) et la Conférence Nationale (CN) sont des mécanismes extra-judiciaires de règlement des conflits permettant d'ajuster ou de refonder le lien sociétal en cas de crise institutionnelle majeure. Ils sont issus du Droit coutumier africain, décliné : Palabre Judiciaire Africaine (PJA). Contrairement à la révision constitutionnelle qui est inscrite dans la Constitution de la République, ces mécanismes font partie des moyens de conception, de régulation et de pilotage du contrat social oral de l'État traditionnel (chefferie, royaume, empire). Ils régulent le Droit moderne lorsque le principe d'Équité devient inopérant, parce qu'agissant au niveau de l'éthique et donnant du crédit au syncrétisme juridique africain, faiblement étudié dans les facultés de Droit :

1) la Conférence Nationale est une assemblée constituante permettant au dirigeant qui l'organise de remettre en cause les fondements de l'État et de proposer un nouveau contrat social entre lui et le peuple, lorsque le risque pays rend impossibles la cohésion sociale et la sauvegarde de la paix. Ce risque représente l'ensemble des incertitudes nées de la forte volatilité des institutions et comprend trois dimensions :

- le risque politique lié au potentiel de rupture institutionnelle, susceptible d'entraîner l'expropriation des moyens de production des investisseurs étrangers (coup d'État, guerre civile,...) ;

- le risque de crédit commercial et financier lié à l'incapacité du pays à garantir le bon déroulement des transactions commerciales et financières au niveau national, régional et international ;

- le risque juridico-légal lié à l'instabilité de l'environnement juridique des affaires et des institutions, marquée par la corruption, la mauvaise gouvernance et l'absence de l'État de droit. Il indique l'incapacité des dirigeants à gouverner la Cité dans l'intérêt général.

En Afrique subsaharienne, la décennie 1990 a été celle de la transition politique des États de non droit, issus des indépendances politiques de 1960 vers des États de droit, par des CN tenues du 19 au 28 février 1990 au Bénin, du 25 février au 10 juin 1991 au Congo, du 29 juillet au 3 novembre 1991 au Niger, du 10 juillet au 28 août 1991 au Togo et du 7 août 1991 au 6 décembre 1992 au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo). La durée moyenne de ces CN est d'environ 108,25 jours, la plus longue étant celle de l'ex Zaïre avec 487 jours et la plus courte celle du Bénin organisée en 9 jours. Plus la durée de la CN est courte, plus la crise est mieux régulée par la promotion des nouvelles valeurs et plus pérennes sont les institutions qui en résultent.

La Banque mondiale propose une notation du risque pays, composée de quatre indicateurs : la stabilité politique, la qualité de la réglementation, la primauté du Droit caractérisant l'équité et l'efficacité gouvernementale. En 2010, le score de la stabilité politique de l'Afrique subsaharienne était de 34,1. Six pays de notre échantillon sur 8 dont le Bénin, le Mali, le Gabon, le Niger, le Togo et le Congo ont atteint ce score. Mais entre 1996 et 2010, les scores de ces pays ont fortement chuté : la qualité de la réglementation avec un score de l'Afrique subsaharienne de 29 qui n'est atteint que par 3 pays sur 8 : le Bénin 41,60 ; le Niger 34,40 et le Mali 29,20 ; la primauté du Droit avec un score sous régional de 28,4 qui n'est dépassé que par le Mali 40,30 ; le Niger 33,2 et le Gabon 35,30 ; l'efficacité gouvernementale avec un score sous régional de 26,5, qui n'est atteint que par le Bénin 35,40 ; la responsabilité avec un score sous régional de 31,3 qui n'est atteint que par le Bénin 35,40 et le Mali 55. Le Gabon et le Tchad voient leur note se dégrader durant la période étudiée ; le contrôle de la corruption, la cote sous régionale de 32,1 n'est atteinte par aucun pays de l'échantillon. Cela indique une résurgence de la corruption, l'anti valeur, indiquant que les dirigeants n'ont pas incarné suffisamment l'intérêt général ;

2) le Dialogue National est une assemblée non constituante dont l'objectif est de proposer au dirigeant qui la sollicite, le réajustement des institutions et de leur mode de fonctionnement dans la Loi fondamentale, sans remettre en cause les fondements de l'État. Du 13 au 17 juillet 2015, le Congo a organisé cette assemblée alors que les autres États se sont engagés depuis 2003, directement dans la révision constitutionnelle par voie parlementaire ou référendaire, avec plus ou moins de succès. Mais, le DN qui réajuste le contrat social par consensus avant le référendum populaire n'est pas une panacée.

En effet, ce mécanisme suppose le rétablissement de l'égalité de tous les citoyens devant la Loi fondamentale, le respect de cette Loi par les dirigeants et le consensus de tous pour que le contrat social s'harmonise en quatre phases : 1) le refroidissement des passions par l'envoi par le dirigeant suprême des émissaires agréés auprès de l'opposition, permettant de calmer les hostilités, après une trêve (les consultations) ; 2) la purge des rancœurs qui implique des joutes et plaidoyers verbaux au cours desquels chaque partie exprime ses douleurs, ses frustrations et, par là, expurge ses rancœurs accumulées ; 3) le redressement des torts qui consiste à déterminer les responsabilités des uns et des autres et les compensations des victimes après des enquêtes objectives afin d'aboutir à la prise de décision à l'unanimité, dont l'exécution incombe à chacune des parties engageant son honneur et son respect de la « parole donnée » (rappel des valeurs éthiques) ; 4) le scellage de la réconciliation qui assure la guérison des plaies, sauvegarde la solidarité et la cohésion sociale, à travers l'échange des cadeaux symboliques et la formation d'un Gouvernement d'union nationale, composé de nouvelles personnalités incarnant l'intérêt général.

Ainsi, les mécanismes de la PJA, peuvent-ils réhabiliter le Droit moderne en réactualisant l'enracinement de l'équité grâce au réajustement des valeurs éthiques et des acteurs qui les incarnent dans la gouvernance de la Cité ? Leur efficacité dépend de la capacité des dirigeants à les formaliser dans la Loi fondamentale, à les respecter et à gouverner la Cité dans l'intérêt général.

Par Emmanuel Okamba,  
Maître de Conférences HDR en Sciences de

## BURKINA FASO

## Le président Michel Kafando remercie son ministre en charge de la sécurité

**Afin de satisfaire l'armée qui réclame le départ des militaires du gouvernement, le président burkinabè s'est séparé de son ministre de l'Administration territoriale et de la sécurité, le colonel Auguste-Denise Barry.**

Par cette décision rendue publique dimanche, le chef de l'Etat burkinabè espère mettre un terme à la crise qui oppose depuis plusieurs semaines, la hiérarchie militaire et le Premier ministre, Isaac Zida, dont le départ était, jusque-là, souhaité par une partie

« régler les questions de dysfonctionnement et surtout de frustrations au sein de l'armée ».

de l'armée. C'est pour cette raison qu'il a récupéré la semaine dernière le ministère de la défense, jusqu'alors détenu par le chef du gouvernement pour « régler les questions de dysfonctionnement et surtout de frustrations au sein de l'armée ». Michel Kafando cumule donc désormais les portefeuilles de ministre de la défense et celui de la sécurité. Pour ce qui concerne le colonel Auguste-Denise Barry, considéré comme le bras droit d'Isaac Zida, son départ était farouchement réclamé par une partie de l'armée, dont

le Régiment de sécurité présidentielle (RSP). Celle-ci lui reproche d'« instrumentaliser » les organisations de la société civile qui exigent une réforme de l'institution militaire et surtout la dissolution du RSP. Dans ce remaniement et selon un communiqué, Selon un communiqué, le président a cédé le portefeuille des affaires étrangères qu'il détenait jusque-là à son actuel ministre délégué à la coopération régionale Moussa Nébié, qui devient ainsi le numéro 3 du gou-

vernement. Les fonctions de ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation ont été confiées à Issouf Ouattara, qui était jusque-là secrétaire général du ministère de l'environnement.

Les malentendus entre le Premier ministre et le RSP datent de plusieurs mois. En décembre, Isaac Zida avait demandé publiquement la dissolution de ce régime, piller du pouvoir de l'ex-président Blaise Compaoré avant de changer d'avis plus tard. « L'armée et le pays ont besoin du RSP », affirmait-il à la mi-juin devant l'Assemblée

nationale. Le quiproquo a resurgi ces dernières semaines suite à l'arrestation d'une dizaine des soldats et à l'audition de trois officiers du RSP par la gendarmerie. Ce qui avait amené les soldats du régiment à manifester leur mécontentement en tirant en l'air à l'intérieur de leur caserne. Ils dénonçaient un « harcèlement de certains dirigeants de la transition et de certaines organisations de la société ».

Dans une adresse à la nation jeudi dernier, le chef de l'Etat burkinabè Michel Kafando, avait décidé de maintenir son Premier ministre Isaac Zida dont une partie de l'armée réclame la démission, à trois mois d'une présidentielle cruciale.

Depuis la chute de Blaise Compaoré en fin octobre de l'année dernière après 27 ans de règne sans partage, le Burkina Faso est dirigé par un exécutif conduit par le président Michel Kafando, un diplomate à la retraite, et son Premier ministre le lieutenant-colonel Isaac Zida. Ce régime de transition démocratique doit rendre les rênes du pays à un exécutif élu lors des élections présidentielle et législatives prévues au mois d'octobre prochain.

Nestor N'Gampoula

## BURUNDI

## Forte tension entre le camp gouvernemental et l'opposition à la veille de la présidentielle

**Nonobstant les contestations d'une partie des Burundais, de la classe politique et de la communauté internationale, le parti au pouvoir a maintenu la date de l'élection présidentielle fixée pour ce 21 juillet.**

En effet quelque 3,8 millions de Burundais élisent mardi leur président lors d'un scrutin dénoncé par l'opposition et la société civile qui jugent contraire à la Constitution un troisième mandat pour le président Pierre Nkurunziza, dont la candidature a plongé le pays dans une crise politique qui dure depuis le mois d'avril avec à la clé, plus de 80 morts.

En face de lui, son principal opposant, Agathon Rwasa, mais aussi trois autres candidats : Jean Minani, président du parti Frodebu-Nanyuki (opposition), et les deux anciens chefs de l'Etat Domitien Ndayizeye et Sylvestre Ntibantunganya. Manifestations interdites et réprimées, parfois à balles

réelles, médias privés réduits au silence, journalistes et opposants cachés ou en exil, atmosphère de peur et d'intimidation généralisée, créé notamment par les Imbonerakure, les jeunes du parti CNDD-FDD au pouvoir, qualifiés de « milice » par l'ONU : le climat actuel rend impossible un scrutin crédible, estime la communauté internationale.

Mais malgré cette ambiance délétère, un isolement croissant et des menaces de nombreux bailleurs dont l'Union européenne, principal partenaire du pays, les autorités burundaises refusent de reporter à nouveau le scrutin, déjà repoussé à deux reprises, arguant le risque de vide institutionnel à l'expiration du mandat du président Pierre Nkurunziza le 26 août.

« Nous préférons une crise budgétaire à une crise institutionnelle et sécuritaire », a expliqué Willy Nyamitwe, principal conseiller en communica-

tion du président burundais.

Alors que les deux parties campent sur leurs positions, les observateurs s'inquiètent de voir la crise déboucher sur des violences à grande échelle. En fin mai, l'International Crisis Group avait averti que, « tous les éléments d'un conflit ouvert sont en place au Burundi ».

Le déploiement des experts militaires de l'Union Africaine (UA) au Burundi devrait être accéléré pour mettre fin à l'état d'insécurité, dans lequel baigne le Burundi depuis plus de deux mois, a déclaré le président du Front pour la démocratie au Burundi, Jean Minani.

Le sommet de la Communauté est-africaine (EAC) du 31 mai et celui de l'Union Africaine (UA) du 13 juin avaient recommandé le déploiement des experts militaires et de droits de l'homme de l'UA au Burundi, pour aider à identifier et à désarmer tous les groupes armés.

Yvette Reine Nzaba





## VOITURES A VENDRE

NUMERO DE REFERENCE: ROC-ENQ2015/A042

DMC propose à la vente quatre (4) véhicules Prado de couleur blanche et invite par la présente les intéressés à soumettre leur offre. Un prix doit être proposé pour chaque véhicule.

**Visite des véhicules:** à tout moment du Lundi au Vendredi entre 08:00 et 12:00 le matin, et de 14:30 à 17:00 l'après-midi.

**Kilométrage au compteur:** < 500km.

**Date limite:** Le 31 juillet 2015 à 12:00 (heure locale).

**Lieu de soumission:** Bureaux de DMC: 278, Av. NGUELI-NGUELI QUARTIER WHARF VERS LA COTE SAUVAGE, POINTE-NOIRE.

Pour plus d'information, veuillez contacter: Mme Edwige A. AÏSSI, Téléphone: +242 06 508 0684 ou par email à l'adresse suivante: Edwige.AugustineAÏSSI@exxaro.com; ou, M. Gerald Moodley, Téléphone: +242 06 984 7508 ou par email à l'adresse suivante: Gerald.Moodley@exxaro.com.

[www.exxaro.com](http://www.exxaro.com)



# NET OUT PREFABS

é et développement Durable !

Logements pratiques prêts à l'emploi

Bâtiment: **OU** galvanisé

Bâtiments à systèmes modulaires

Bâtiments en acier structurel

Cabines Mobilier urbain

Bâtiment préfabriqués

Bâtiments écologiques

Conteneurs de vie

Stations Services

Sanitaires

Hangars



Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo ( en diagonale de Servtec )

Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22



LE 21 JUILLET, À BRAZZAVILLE,  
LE MAGAZINE *FORBES AFRIQUE* ORGANISE LE

# FORUM Forbes AFRIQUE 2015

FORUM ÉCONOMIQUE

## LE RENDEZ-VOUS AFRICAIN DES DÉCIDEURS INTERNATIONAUX

avec cette année pour thème:

**« LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE :  
accélérateur de la croissance africaine ».**

Une journée d'échanges et de débats pour :

- comprendre l'Afrique en mutation ;
- rencontrer les acteurs de son développement ;
- saisir les opportunités d'investissement.

Le forum sera retransmis en direct  
sur le site [forumforbesafrique.com](http://forumforbesafrique.com)





## ITALIE

# Les déchets, un trésor

**Au cœur de la région de Naples, mais aussi plus généralement dans le sud du pays, des individus vivent des déchets exportables même vers l'Afrique.**

La police italienne a récemment publié l'interception d'une conversation téléphonique entre deux boss mafieux. L'un conseillait à l'autre de laisser tomber le trafic de prostituées, de drogues ou des armes, et de se concentrer plutôt sur les déchets organiques. En ville ou aux abords des hôpitaux et des usines, ce que l'on jette peut faire la fortune d'un moins regardant. Cela est à peine croyable, mais c'est un fait : les déchets sont des ressources.

Et pas seulement pour les recycleurs, ni pour les petits débrouillards africains, de plus en nombreux dans des villes autour de Rome, à fouiller les poubelles pour en dénicher tout ce qui peut se vendre. Téléviseurs démodés, habits hors-saisons, pneus pas trop élimés, bicyclettes déjantées, fers à repasser etc... Tout est bon. Cette nouvelle escouade d'éboueurs africains se double de petits

As de la bricole. Ils redressent, repassent, réparent et remplissent des conteneurs qui feront le bonheur de certains sur un quelconque marché africain au nord, au sud ou au centre du continent.

Ceux-là sont presque à regarder avec sympathie. Ils ne volent pas ; ils exercent même une certaine activité sociale en allégeant des poubelles débordées nonobstant les pestilences, et en faisant nourrir plus loin des familles africaines qui n'ont aucune idée de comment leur parvient les friperies (massola ou mitumba en Afrique de l'Est) dont ils comptent les ballots en liasses de CFA ou de shillings. Ceux-là, donc, travaillent. Et il n'est pas étonnant que les policiers les laissent opérer et que des habitants qui les reconnaissent de loin leur fourguent, gratuitement, des pièces parfois à peine usées.

Le problème est autre avec la

mafia. Les organisations criminelles au sud de l'Italie ont constitué de véritables filières de récolte, de transport, d'exportations et de recouvrement des créances dans le déchet. C'est une vraie industrie qui a sa chaîne de profits. Depuis les appels d'offre au traitement ou retraitement des déchets même toxiques et à prix bas jusqu'aux intermédiaires dans les pays africains, mais pas seulement. Ils font déverser sur n'importe quelle surface au loin les résidus de l'activité industrielle ou sanitaire en Italie. Le pays est concerné, mais il n'est pas le seul. On se rappelle l'affaire du navire Probo Koala qui défraya la chronique en Côte d'Ivoire et dans le monde en 2006. Rappel de faits emblématiques d'une imbrication d'acteurs et d'intervenants dans une affaire d'exportation illégale de déchets. C'était en août 2006, le Probo Koala quitte le port d'Ams-

terdam, en Hollande, et se dirige vers Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le bateau bat pavillon panaméen. Son équipage est russe, ses propriétaires grecs, ses affréteurs suisses et hollandais et sa cargaison, 581 tonnes d'un mélange de produits pétroliers et sulfurés dangereux.

À Abidjan, ces déchets sont déversés de nuit dans une décharge publique, sans doute moyennant argent payé à quelque comparse. Il a suffi d'inhaler les exhalaisons de ces déchets pour causer la mort de 17 personnes.

La mafia italienne n'est pas plus regardante ni plus subtile. Ces dernières années, les enquêtes efficaces des carabinieri italiens ont conduit à l'arrestation de quelques « contrebandiers » ayant fini par avouer avoir déversé des résidus toxiques semblables à ceux du Probo Koala en mer, en Méditerranée ou en Atlantique. Ironie du sort, l'Italie qui a engagé une lutte ouverte contre la mafia des déchets, vient de se voir

condamnée à 20 millions d'euros (et 12.000 euros par jour de non-exécution). La cour européenne de justice a imposé ces sanctions sévères parce que l'Italie n'a pas été en mesure de résoudre le problème des déchets organiques dans la région de Naples, la Campanie !

C'est un comble alors que depuis 2008 le pays a engagé une lutte acharnée contre les déchets et pris des mesures pour que ménages et industries deviennent plus responsables dans ce qu'ils jettent et où ils le jettent. Un impôt spécial sur les déchets, la Tares, a même été institué contre les déchets industriels. Les entrepreneurs commencent d'ailleurs à crier à l'asphyxie, alors que cet impôt (qui vient de changer d'intitulé en devenant la Tari), a été augmenté de 20%. Mais le gouvernement tient bon. Il faut que tout le monde participe à la lutte contre la pollution, depuis le bas des maisons jusqu'au sommet des institutions, soutient-il.

Lucien Mpama

## TERRORISME

## L'Afrique centrale prend au sérieux les menaces islamistes

**Après des attentats au Cameroun et au Tchad, les pays de la sous-région d'Afrique centrale semblent avoir pris le soin de renforcer leur sécurité intérieure, puisqu'ils sont allés jusqu'à l'interdiction du port du voile intégral encore appelé Burqa ou simplement au renforcement des contrôles à l'endroit de toute personne qui en porte, dans le but de prévenir d'éventuelles violences.**

Alors qu'ils sont épargnés jusqu'ici par les violences islamistes qui touchent le Tchad et le Cameroun, le Congo, la Centrafrique, la Guinée équatoriale et le Gabon ont déjà pris des mesures qui s'imposent pour prévenir tout acte terroriste. Les autorités congolaises par exemple ont interdit aux musulmanes de porter le voile intégral dans les lieux publics alors que le gouvernement gabonais a ordonné aux forces de sécurité de « procéder à tout moment à l'identification de toute personne portant un voile intégral ».

Le Tchad qui a été secoué par des attaques à répétition en l'espace d'un mois a pris aussi une batterie de mesures sécuritaires dont l'interdiction du port du voile intégral, celui du casque pour motoristes, et le renouvellement des cartes nationales d'identité. Quant au Cameroun, estimant que le pays doit s'entourer de toutes

les mesures de sécurité face à la nébuleuse Boko Haram qui a pour mode opératoire la guerre asymétrique, son gouvernement a autorisé les forces de sécurité à interpellé systématiquement toute personne recouverte de voile intégral. Ceci, pour la simple raison que des auteurs des attentats-suicides au Tchad étaient des hommes qui s'étaient passés pour des femmes.

Par toutes ces mesures, l'on réalise bien que les dirigeants de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (Cémac) sont déterminés à garantir la sécurité des citoyens de cet espace. Loin de s'arrêter à l'annonce de telles mesures, aussi importantes soient-elles, l'heure doit être maintenant à veiller à l'application sans faille de celles-ci. La réussite d'une telle opération dépend surtout de la vigilance de tous : force publique avec le concours des habitants des pays concernés. Cela est d'autant nécessaire lorsqu'on sait que la porosité des frontières et le manque de contrôles adéquats aux frontières, voire dans les mosquées comme cela se fait déjà sous d'autres cieux, sont des portes ouvertes à l'ennemi.

Les autorités musulmanes devront aussi faire un travail pertinent de sensibilisation à l'endroit de leurs communautés basées en Afrique centrale. Dans ce cadre, l'exemple du

Congo peut inspirer d'autres Etats. En effet, c'est pour avoir compris les enjeux de la situation, mais aussi pour éviter des ennuis au peuple, que le président du Conseil supérieur islamique du Congo, El hadj Djibril Bopaka, avait vulgarisé les mesures prises par le gouvernement à la communauté musulmane installée sur le sol congolais. Il avait alors dit craindre que « les musulmans centrafricains, camerounais et autres qui ont des problèmes dans leurs pays respectifs viennent au Congo sans papiers et sans résidence fixe ». « Ils dorment dans les mosquées, c'est une mauvaise démarche parce que la mosquée est faite pour la prière et non pour dormir », avait-il mis en garde ses frères. Devant la montée du terrorisme, les pays d'Afrique centrale sont appelés à redoubler de vigilance à tous les niveaux pour ne pas qu'ils payent cher un jour, après avoir accordé leur hospitalité légendaire aux citoyens d'autres Etats. Il serait inadmissible que l'autorité de l'Etat souffre d'une quelconque entorse parce que les fils et filles de la sous-région ont manqué à leurs devoirs, à l'instar du Cameroun où les autorités locales ont eu de la peine à faire appliquer les mesures annoncées par le gouvernement au sujet de l'interdiction du port du voile intégral par les femmes.

Nestor N'Gampoula

## ECHANGES COMMERCIAUX

## Une forte présence italienne à la 32<sup>e</sup> Foire internationale de Luanda

**A partir de ce lundi, ce jusqu'à dimanche prochain, la capitale angolaise tient sa foire internationale. Les entrepreneurs italiens s'y bousculent.**

C'est presque un échange de bons procédés : alors que l'Exposition universelle de Milan se tient avec une présence remarquable de l'Angola, à Luanda les entreprises italiennes vont se bousculer tout au long de la semaine. La 32<sup>e</sup> édition de la Foire internationale de Luanda va en effet connaître la présence de pas moins de 52 sociétés italiennes confirmées dans différents secteurs. « C'est la première fois que l'Italie s'y manifeste avec une aussi forte délégation », note l'Angolais Salvador Cardoso, le responsable de la communication à la foire.

Cette présence massive s'explique aussi par le fait que, événement dans l'événement, la foire de Luanda accueillera mardi le forum économique Angola-Italie qui s'ouvre en présence du ministre des politiques agricoles à Rome, Maurizio Martina. Le ministre sera présent pendant trois jours dans la capitale angolaise. Il devrait y présenter la « Charte de Milan », document par lequel les participants à l'Exposition universelle qui s'est ouverte le 1er mai dernier dans la capitale économique italienne, entendent favoriser une saine alimentation et de bonnes pratiques agricoles afin de nourrir la planète sans discrimination.

C'est là, on le sait, l'une des ambitions proclamées par l'Expo qui se tient sous le thème : « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». L'Angola, mais aussi les deux Congo, prennent part à cette manifestation de portée mondiale. Tous ont eu l'occasion de présenter leurs productions et leur savoir-faire culturel ou même culinaire, pour le cas de l'Angola, durant des journées spécialisées intitulées « Nation Day » de l'Expo. A Luanda, on annonce aussi des entretiens entre M. Martina et ses homologues angolais Pedro Canga (Agriculture), Rosa Pacavira (Commerce) ou encore Kiala Gabriel (sous-secrétaire à l'Industrie) ou Zacarias Sambeny, de la pêche.

Il est prévu la signature d'un protocole d'accord bilatéral sur le secteur agricole dans lequel l'Italie présente une expertise reconnue. A Rome, on souligne que l'Angola, deuxième producteur pétrolier africain après le Nigéria, a manifesté la volonté de diversifier son économie. L'Italie entend apporter son aide pour faire aboutir de tels projets, la coopération Angola-Italie étant robuste et ancienne. Ce pays est l'un des trois, avec le Mozambique et la République du Congo, visités par le premier ministre italien lors de sa tournée africaine il y a un an.

L.Mp.





## COOPÉRATION CONGO - UNION EUROPÉENNE



### LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS COMMERCIALES ET ENTREPRENEURIALES (PRCCE)

EN PARTENARIAT AVEC:



A MIS EN PLACE



## LE CHÈQUE SERVICE

PLUS DE  
**92%**  
DE PRISE EN CHARGE  
PAR L'U.E.



**DIRIGEANTS DE TPE/PME/PMI,  
CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
DES EXPERTS VOUS ACCOMPAGNENT**



Les chèques Services sont émis à Brazzaville et Pointe Noire.  
Brazzaville : Agence Centrale LCB Bank et Caisse de la Fédération des MUCODEC  
Pointe Noire : Agence Centrale LCB Bank et Délégation des MUCODEC

[www.lechequeservice.com](http://www.lechequeservice.com)

✉ : [info@lechequeservice.com](mailto:info@lechequeservice.com)

## Et vous ... Quelle Suzuki êtes-vous ?



**ALTO**  
L'OCCASION REVEE D'AVOIR DU NEUF  
**5.500.000 Fcfa TTC\***



**CIAZ**  
LUXE & SEDUCTION  
**10.900.000 Fcfa TTC\***



**ERTIGA**  
7 PLACES À PRIX MINI  
**10.900.000 Fcfa TTC\***

\* Livraison Pointe-Noire



**POINTE-NOIRE**  
📍 : 13 Rue Côte Matève  
☎ : +242 05 313 2997

**BRAZZAVILLE**  
📍 : Bld Denis Sassou Nguesso  
☎ : +242 05 313 2998



[www.cfaomotors-congo.com](http://www.cfaomotors-congo.com)



## ENJEUX POLITIQUES

## Le PALU aura son candidat à la Présidentielle de 2016

**Que reste-t-il encore de l'alliance entre la Majorité Présidentielle (MP) et le Parti Lumumbiste Unifié (PALU), mieux, entre Joseph Kabila et Antoine Gizenga ? Cette question reste posée s'il faut s'en tenir à la dernière note circulaire signée par le patriarche du Kwilu, Antoine Gizenga. L'ancien Premier ministre de Kabila signe, à travers cette note, son divorce politique avec le président de la République.**

Presque silencieux par rapport au débat sur l'article 220 de la Constitution qui empêche le chef de l'Etat congolais, Joseph Kabila, de briguer un troisième mandat en novembre 2016, Antoine Gizenga, le leader du PALU, vient de sortir de son silence. L'ancien Premier ministre de Joseph Kabila (2007-2009) vient, dans une note circulaire signée le 1er juillet 2015, exiger – au nom de son parti – le respect du délai constitutionnel en ce qui concerne l'élection présidentielle de 2016. Explicitant la pensée du patriarche du Kwilu, Jean-Claude Mashini, Secrétaire permanent adjoint du PALU, a, à partir de la ville de Kikwit où il séjourne, indiqué clairement que son parti s'oppose à un troisième mandat en faveur de Joseph Kabila. «*Pourquoi les gens s'arrachent les cheveux lorsqu'on évoque la question ayant trait à l'élection présidentielle parce que les choses sont claires selon les prescrits de la Constitution ?* », s'interroge-t-il. Dans la foulée, Jean-Claude Mashini a indiqué que son parti, le PALU, soutient le processus électoral et va présenter des candidats à tous les niveaux, y compris à la prochaine élection présidentielle. Si le parti d'Antoine Gizenga a présenté des candidats pour les élections des députés provinciaux espérées au mois d'octobre prochain, il reste à connaître le nom de son candidat pour la prochaine élection présidentielle. Adolphe Muzito, le joker du PALU ?

En attendant que le Parti Lumumbiste Unifié (PALU) désigne officiellement son candidat pour la course à la magistrature suprême, l'ancien Premier ministre Adolphe Muzito (membre influent du PALU), ne cache pas ses ambitions présidentielles. Il y a deux mois, notre confrère Le Potentiel lui réservait même sa Une avec le titre : «*Adolphe Muzito, le candidat de l'Ouest*». Dans certains milieux du PALU, d'aucuns ne doutent plus de la probable candidature de l'élu de la ville de Kikwit à la course pour la conquête du Palais de la Nation en 2016. Parmi les indices qui poussent plus d'un observateur de la scène politique congolaise à croire à une éventuelle candidature d'Adolphe Muzito se trouvent être les tribunes que l'ancien Premier ministre publie dans la presse depuis un certain temps.

A travers ces différentes tribunes, Adolphe Muzito met en exergue les problèmes socio-politiques qui bloquent pratiquement le développement de la République démocratique du Congo. Pour plusieurs analystes, ces tribunes constituent ni plus ni moins le projet de société qu'Adolphe Muzito compte proposer au peuple congolais lors de la campagne électorale. Lors des élections présidentielles de 2006 et 2011, le parti d'Antoine Gizenga avait soutenu la candidature de Joseph Kabila. Le deal politique signé entre les deux parties a eu comme conséquence la nomination du patriarche du Kwilu au poste de Premier ministre en 2007. Ces fonctions avaient été assumées par Adolphe Muzito au lendemain de la démission d'Antoine Gizenga. De leur côté, les militants du PALU attendent une déclaration publique et officielle de la part des dirigeants de leur parti en ce qui concerne les futures échéances électorales, surtout la présidentielle.

Martin Engimo

## Des ONG de la société civile inquiètes pour la suite du processus électoral

**Analysant l'état d'avancement du processus électoral, ces ONG regrettent que la stabilisation des cartographies opérationnelles tant attendue ne soit toujours pas effective, tout comme la fiabilisation du fichier électoral qui n'a pas, selon elles, connu la participation citoyenne.**

Évaluant le processus électoral en République démocratique du Congo, le Groupe de travail pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba a, dans un rapport accablant publié incessamment, conclu qu'il est jonché d'embûches et n'augure aucune perspective alléchante. Les membres de cette plate-forme de la société civile (RRSSJ, Renadhoc, NSCC, CEGO, L.E., ACIDH, ACAJ, VSV, Sofepadi et la coordination de la société civile du Nord-Kivu) croient avoir de bonnes raisons de s'inquiéter. Les actions menées jusque-là par la Céni pour crédibiliser le processus électoral (mise en place des cadres de concertation avec les parties prenantes au processus électoral, contrôle physique et administratif du personnel, recrutement de nouveaux agents et cadres etc) sont loin de pro-

duire des résultats escomptés, affirment les membres de ce groupe associatif. C'est notamment le cas de la stabilisation des cartographies opérationnelles tant attendue qui n'est toujours pas effective, tout comme de la fiabilisation du fichier électoral qui, selon la plateforme, n'a pas connu la participation citoyenne. A ces écueils susceptibles d'entraver la suite du processus électoral, le respect de droits de l'Homme et le financement des élections constituent, d'après l'ONG, des facteurs pouvant inciter au pessimisme. Aussi pour assurer un passage civilisé et pacifique du pouvoir en 2016, ces ONG de la société civile estiment que le dialogue reste la seule voie de sortie susceptible de favoriser un atterrissage en douceur du processus électoral.

Seule une réelle prise de conscience doublée d'une volonté politique ferme, estime la plateforme, pourrait permettre au gouvernement d'évacuer des pesanteurs qui entravent l'instauration au pays d'un climat de paix durable propice à relancer des projets d'infrastructures et de développement des territoires pacifiés.

Alain Diasso

## AÉROPORT DE N'DJILI

## La gestion de l'aérogare modulaire échappe à la RVA

**Même la sécurité de cet espace est confiée aux éléments d'une société privée de gardiennage, contrairement à l'ordre opérationnel du ministre de l'Intérieur.**

Près d'un mois après l'inauguration de la nouvelle tour de contrôle et de l'aérogare modulaire construites à l'Aéroport international de N'djili, des voix continuent à s'élever pour dénoncer la gestion de cette dernière structure. Selon ces sources, cette gérance échapperait à la Régie des voies aériennes (RVA), alors cette entreprise de l'Etat s'est réjouie de compter ces nouvelles installations parmi ses sources de recettes.

Dans leurs réactions, ces sources récusent la composition de l'équipe de supervision de cet aérogare nommée par le ministre des Transports et voies de communication, dans son arrêté du 7 juillet. A en croire ces réclamations, les personnes nommées, dont un seul, le superviseur technique, est de la RVA, seraient des proches du Premier ministre et du ministre de tutelle... Pour appuyer ces accusations, les réactionnaires font observer que, même la sécurité de cette unité est confiée à une société privée de gardiennage alors que dans une note liée à l'ordre opérationnel, le ministre en charge de l'Intérieur et de la Sécurité avait instruit que la sécurité des entreprises publiques ne soit jamais confiée aux sociétés privées de gardiennage. Cela serait d'autant plus vrai pour la RVA, qui organise en son sein, une police qui assure la sécurité de ses installations à travers la République. L'espoir pour eux est que la fin du contrat de

l'entreprise en charge de la construction de cette aérogare – prévue le 20 juillet, coïncide avec le départ de cette société privée de gardiennage mais surtout, le souhait est que le gouvernement rétrocède la gestion entière de cette aérogare à la RVA.

### Arracher le beefsteak de la bouche

Dans son arrêté, le ministre Justin Kalumba avait, en effet, justifié la mise en place de cette équipe de supervision, par le souci de rendre opérationnelle cette aérogare modulaire, «*mais aussi et, surtout, d'en garantir efficacement la maintenance, ainsi qu'un fonctionnement répondant aux normes internationales en matière, sans la moindre dégradation* ». C'est dans cette optique que le ministre a confié à cette équipe – au détriment de la direction de la RVA, la charge «*d'assurer la supervision de toutes les activités qui y sont développées, en ce compris le travail des entreprises sous-traitantes* ».

Dans cet arrêté de nomination, le ministre Justin Kalumba a fait mention d'un règlement des opérations de supervision de cette aérogare modulaire, dûment signé par lui, qui devra fixer notamment le périmètre des assignations de cette équipe, les modalités de son fonctionnement, les liens de collaboration avec la RVA, ainsi que les exigences et standards des prestations attendues des sous-traitants. Il a, par ailleurs, noté que les membres de cette équipe de supervision bénéficient des indemnités et autres avantages liés à leur mission, qui sont fixés par la RVA, en accord avec le gouvernement.

Lucien Dianzenza

## INFRASTRUCTURES

## Un nouveau quartier administratif en plein cœur de Kinshasa

**Le 20 juillet 2015, le président Kabila a inauguré officiellement l'immeuble de neuf étages devant abriter plusieurs ministères stratégiques du gouvernement ainsi que les services techniques et plusieurs salles de réunion.**

Du côté du gouvernement, l'on s'est félicité de cette acquisition qui permet à l'Etat de devenir propriétaire au lieu de continuer à louer les bâtiments auprès des privés. C'est «*un signe évident de maturité qui inspire fierté, respect et considération* », a insisté le ministre des Transports, Justin Kalumba, qui assure l'intérim de son collègue des infrastructures. Cet immeuble moderne dont les travaux ont débuté le 2 août 2013 va abriter quelques ministères. Dès lors l'on s'est accordé à reconnaître

que la RDC vient de mettre sur pied un véritable quartier administratif en plein cœur de la commune de Gombe, à Kinshasa. En rapport avec les caractéristiques techniques, le nouvel immeuble construit sur une période d'une année occupe une superficie de 23000 m<sup>2</sup>. Il est financé sur fonds propres du trésor public. Mieux, le projet est une initiative

congolaise de la conception à la réalisation. «*Cet immeuble est le signe de réappropriation de notre destin* », a poursuivi le ministre Kalumba. En termes de retombées, la remise du bâtiment aux nouveaux bénéficiaires permettra d'accroître la productivité à travers



Vue extérieure de l'hôtel du gouvernement

l'amélioration du cadre de travail. La cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence des présidents des deux chambres du Parlement, Léon Kengo wa Dondo du Sénat et Aubin Minaku de l'Assemblée nationale. L'on a compté également la présence de plusieurs invités de marque.

Laurent Essolomwa



## ASSOCIATIONS

## Le général Jean-Pierre Ondekane porté à la tête de la Lina /Equateur

**En vue de réaliser le développement des entités où sont établis les Anamongos, le nouveau promu a lancé un vibrant appel à l'unité, à la solidarité et à l'entraide entre toutes les filles et fils de cette grande communauté.**

Le siège national de la Ligue nationale des Anamongo (Lina) situé sur l'avenue de l'enseignement dans la commune de Kasa-Vubu a servi de cadre le samedi 18 juillet à une grande cérémonie d'installation du Comité exécutif de la communauté de base de la Lina/Equateur. Elu à l'unanimité lors de la dernière élection à main levée, le général Jean Pierre Ondekane préside désormais aux destinées de la base Lina/Equateur. Il est secondé notamment par Martin Lolo, premier vice-président, Claude Nsa (secrétaire rapporteur), Rita Mbela (trésorière). La présentation de l'heureux promu et des membres de son comité s'est déroulée en présence du professeur Michel Bongongo, ministre d'Etat et notable Anamongo. Une minute de silence a été observée en mémoire du patriarche Justin Marie

Bomboko, initiateur de la Lina et du Premier ministre Patrice Emery Lumumba, deux figures de proue de la scène politique congolaise qui ont porté haut l'étendard de la Lina.

Tout a commencé par un mot de prière prononcé par l'abbé Bagaza, président de l'Asbl « Grand Equateur » qui a exhorté les filles et fils de sa province à demeurer unis en dépit du découpage auquel elle fait face actuellement. Pour sa part, le président de Lina/Equateur a, dans son mot de circonstance, loué de prime abord l'Eternel Dieu pour avoir rendu possible cette cérémonie qui, selon ses dires, marque un début d'éveil de conscience du peuple Anamongo. Faisant un rappel historique, le général Ondekane a indiqué que le peuple Anamongo tire ses origines de l'ancienne Nubie et du sud-Soudan. Et c'est en fuyant l'avancée du désert qu'ils ont migré vers l'Afrique centrale avant de se fixer dans la République démocratique du Congo où ils se sont disséminés dans plusieurs coins tels que le Sankuru, le Mai Ndombe, le Nord-Kivu, l'ex-Province orientale etc. Cette

communauté comprend aussi les ressortissants Mongo vivant dans les nouvelles provinces de l'Equateur, de la Tshuapa et de la Mongala. Et sur le plan démographique, les Anamongos représentent 32% de la population congolaise, a-t-il précisé.

En vue de réaliser le développement des entités où sont établis les Anamongos, le numéro un de la Lina/Equateur, a lancé un vibrant appel à l'unité, à la solidarité et à l'entraide de toutes les filles et fils de cette grande communauté à qui il a exhorté de soutenir la Lina « qui n'est pas un parti politique mais une famille ». Prenant la parole au nom des notables Anamongo, le professeur Michel Bongongo a félicité le Comité dirigé par le général Ondekane pour avoir réussi à rassembler les Mongos dans une seule structure. Pour lui, la Lina représente une famille où doit régner l'amour et où l'on doit bannir l'égoïsme, la haine et la jalousie. Un cocktail a sanctionné cette cérémonie d'investiture du Comité par le groupe « Mabele Elisi ».

**Alain Diasso**

## SANTÉ

## Plaidoyer pour renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles en RDC

**Un plaidoyer renforcé pour faire figurer les maladies chroniques telles que le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires chroniques, le diabète etc. sur l'agenda de grandes priorités gouvernementales en République démocratique du Congo (RDC). C'est la grande conclusion issue de la mission conjointe de la Task Force Inter-Agence des Nations unies sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles (MNT) qui a séjourné à Kinshasa du 13 au 17 juillet 2015.**

L'objectif de cette mission conjointe inter agence de l'ONU était celui d'initier une approche cohérente et coordonnée en vue de l'élaboration d'un Plan d'action national multisectoriel de lutte contre les MNT, tout en fixant des objectifs nationaux réalistes et les interventions prioritaires à mener entre 2015 et 2025 visant la réduction de la mortalité prématurée associée aux MNT.

Après cinq jours des réunions marathons avec les différentes parties prenantes à Kinshasa, la mission conjointe de la Task force inter-agence est parvenue, sur la base de l'analyse des données disponibles, à certains résultats tels que l'absence d'un Plan national multisectoriel de riposte contre les MNT pour le pays. Un projet est en cours de l'élaboration mais devrait être finalisé et adopté par le gouvernement très prochainement; la nécessité de mettre les MNT au rang des priorités, en les incluant dans le prochain Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2016-2020 de la RDC; le besoin urgent de renforcer la coordination entre les secteurs couvrant les activités liées à la lutte contre les MNT. Dans la lutte contre les MNT, la sensibilisation de la population et l'engagement à haut niveau doivent être au premier plan, comme l'a fait savoir le Dr Steven Velabo Shongwe, Conseiller régional de l'OMS pour l'Afrique en charge des MNT, également chef de la délégation conjointe de la Task-force.

« L'engagement à un haut niveau et le travail en synergie impliquant tous les acteurs, dans le cadre d'une approche multisectorielle, ainsi que la sensibilisation de l'ensemble de la population face aux facteurs de risque comportementaux causant la plupart des MNT seront un signal fort que la RDC pourrait donner pour réduire la charge de la morbidité due à l'épidémie des dites maladies », indique-t-il. Il a par ailleurs sollicité l'appui et l'implication personnelle du président de l'Assemblée nationale en vue de la mise sur pied d'une structure efficace de ri-

poste multisectorielle contre les MNT, incluant plusieurs secteurs et acteurs sur le modèle du Plan national multisectoriel de lutte contre le VIH/Sida (PNMLS).

Revenant sur les facteurs de risque comportementaux comme le tabagisme, la sédentarité, la mauvaise alimentation et l'usage nocif de l'alcool qui sont à l'origine de la plupart des MNT, le Dr Shongwe et son équipe ont appelé à des efforts accrus axés sur la prévention afin de contrôler et de réduire l'impact socio-économique de ces maladies sur les personnes les plus exposées.

De son côté, le secrétaire général à la Santé, le Dr Mukengeshayi Kupa, a fait savoir, au cours du point de presse qui a clôturé la mission de la Task-force, que les plans de riposte existent, « mais c'est leur mise en œuvre qui pose problème faute de financement. La mise en œuvre de ces plans de riposte n'est autre chose que le déploiement significatif des ressources adéquates pour s'attaquer réellement à ces maladies chroniques ».

### La collaboration

Pour pousser à l'obtention des résultats concrets, la Task-force a recommandé une collaboration efficace et étroite entre les ministères des Finances et de la Santé publique sur les mesures fiscales vigoureuses liées à la taxation du tabac et de l'alcool, afin que les revenus supplémentaires générés puissent soutenir la lutte contre les MNT. « Si nous n'examinons pas toutes ces questions aujourd'hui avec une attention particulière, il est clair que le pays aura à dépenser énormément de l'argent en termes des conséquences sanitaires provoquées par les MNT, dont les facteurs de risque sont bien connus de tous maintenant », a souligné pour sa part le Dr Benjamin Ofosu Koranteng du Bureau régional du PNUD basé à Addis-Abeba, également membre de la Task force inter agence.

Durant son séjour à Kinshasa, la Task-Force conduite par une équipe d'experts de l'OMS, du Pnud, de l'Unicef, de la Banque mondiale, du Programme alimentaire mondial et de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a rencontré tour à tour le secrétaire général à la Santé Publique, les ministres des Affaires sociales, du Plan et de la révolution de la modernité, des Finances, les chefs d'Agence (Pnud, Pam, OMS, UNFPA), le Programme national de lutte contre les toxicomanies et les substances toxiques (PNLCT) ainsi que les membres de la société civile, notamment l'Alliance congolaise contre le tabagisme (ACCT) etc.

**Aline Nzuzi**

## RELIGION

## Clôture du mois de Ramadhan à la communauté musulmane Ahmadiyya

**Les musulmans, membres de cette communauté, venus des quatre coins de la ville province de Kinshasa ont participé à la grande fête organisée dans la salle de la paroisse Don Bosco à Masina/ Abattoir.**

Plusieurs centaines de membres de la Communauté musulmane Ahmadiyya en RDC (Comaco) de la ville-province de Kinshasa se sont réunis, le 18 juillet, dans la salle de fête de la concession Don Bosco, à Masina, pour célébrer la clôture du mois de Ramadhan. C'était l'occasion pour le représentant légal de cette communauté en RDC, l'Amir Djama'at et le missionnaire en chef Choudhry Naeem Ahmad Bajwa, d'appeler les musulmans ahmadi à cultiver l'amour, la paix ainsi que les bonnes œuvres envers son prochain. « Amour pour tous, haine pour personne. Les instructions du Père doivent être pratiquées à la lettre », a-t-il notamment dit.

### Redorer l'image de l'Islam

Dans son sermon, le représentant légal de la Comaco, Choudhry Naeem Ahmad Bajwa est revenu plusieurs fois sur le pardon, la paix et l'amour ainsi que sur l'aide aux nécessiteux. A l'en croire, l'Islam est une religion de paix et d'amour. « L'Islam en principe, c'est la paix. Dans chaque acte, chaque activité, le point capital est d'accomplir le devoir envers dieu et envers la population, envers autrui. L'Islam enseigne, à chaque occasion, la paix », a-t-il fait observer. Pour le premier de la Comaco, lorsque l'on est méchant envers autrui, lorsqu'on hait son prochain, on ne



Les musulmans hamadi, lors de cette célébration/Photo Adiac

pourra pas être en paix.

Choudhry Naeem Ahmad Bajwa a insisté sur la nouvelle image que sa communauté veut donner à l'Islam afin d'endiguer cette mauvaise réputation qui colle à cette religion. A l'en croire la violence et autres actes répréhensibles que l'on colle souvent à l'Islam sont l'œuvre de ceux qui ont perdu la foi, étant donné que cette religion enseigne toujours la paix, l'amour, le pardon, etc., considérés comme de bonnes œuvres conformes aux recommandations de Dieu telles que transmises par son prophète, Mahomet. C'est pour confirmer cette vision du monde que, par exemple, au cours de l'activité organisée à l'occasion de la fin du mois de Ramadhan, comme toutes les autres d'ailleurs, les musulmans hamadi ont prié pour les pauvres, pour le pays, la RDC, pour d'autres personnes encore, ainsi que pour toute l'humanité.

Ils ont, enfin, demandé à Dieu d'exaucer leurs prières, leurs supplications, et qu'il pardonne leurs péchés.

### Un moment de partage

Après le culte de fin de Ramadhan, un partage de nourriture a été fait. Y ont été conviés, les musulmans et les non musulmans présents au sein de cette concession.

Expliquant cette pratique, le représentant légal de la Comaco, a signifié que « d al-fi-r » est la fête organisée après un mois de carême en vue de remercier Dieu pour tous les bienfaits. C'est également, a-t-il ajouté, un moment de joie, de partage avec les familles, les membres de la communauté ainsi que les pauvres.

A en croire le missionnaire en chef de la Comaco, Choudhry Naeem Ahmad Bajwa, les fêtes musulmanes sont toujours encadrées par Dieu lui-même. « Ce n'est pas les danses, les bruits dans la rue ou le désordre ni encore boire et faire n'importe quoi. C'est plutôt s'incliner devant Dieu pour le remercier, pour nous avoir gardés et protégés et nous avoir donné l'occasion de l'adorer », a-t-il précisé.

**Lucien Dianzenza**